

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 07196 Numéro SIREN : 341 802 148 Nom ou dénomination : SUPER LECOURBE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 81887

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-08-2019

N° DE DEPOT : 081887

N° GESTION : 1987B07196

N° SIREN : 341802148

DENOMINATION : SUPER LECOURBE

ADRESSE : 173 RUE LECOURBE 75015 PARIS

MILLESIME : 2018

SUPER LECOURBE

Société par actions simplifiée

173 Rue Lecourbe

75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SUPER LECOURBE

Société par actions simplifiée

173 Rue Lecourbe
75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société SUPER LECOURBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUPER LECOURBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 juin 2019

Le commissaire aux comptes


DELOITTE & ASSOCIES

Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement et Dépréciation	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 551	1 269	281	367
Fonds commercial	274 408	0	274 408	274 408
Autres immobilisations incorporelles	1 913	409	1 503	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	277 871	1 679	276 193	274 775
Terrains	0	0	0	0
Constructions	216 669	180 578	36 092	37 303
Installations techniques, matériel	106 276	67 842	38 433	27 108
Autres immobilisations corporelles	588 208	311 602	276 606	299 020
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	1 465	0	1 465	0
TOTAL immobilisations corporelles	912 619	560 022	352 596	363 432
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
TOTAL immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
Total Actif Immobilisé (II)	1 209 546	561 701	647 845	657 263
Matières premières, approvisionnements	156	0	156	137
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	202 683	17 270	185 413	263 591
TOTAL Stock	202 839	17 270	185 569	263 727
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	8 641	0	8 641	835
Autres créances	46 826	0	46 826	62 207
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	55 467	0	55 467	63 042
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	38 401	0	38 401	30 617
TOTAL Disponibilités	38 401	0	38 401	30 617
Charges constatées d'avance	2 702	0	2 702	1 454
Total Actif Circulant (III)	299 409	17 270	282 139	358 840
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 508 955	578 971	929 984	1 016 103

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	dont versé : 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	140 429	124 172
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		144 429	128 172
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-383 175	-279 743
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		2 020	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-196 725	-111 571
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		17 401	10 853
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		17 401	10 853
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	8 399
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	8 399
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		131 629	134 420
Dettes fiscales et sociales		95 067	93 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 113	8 570
Autres dettes		881 500	871 849
TOTAL Dettes d'exploitation		1 109 308	1 108 422
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 109 308	1 116 821
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		929 984	1 016 103

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 311 895	0	2 311 895	2 607 258
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	25 538	0	25 538	1 539
Chiffres d'affaires nets	2 337 433	0	2 337 433	2 608 796
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			29 022	519 892
Autres produits			3 291	347
Total des produits d'exploitation (I)			2 369 746	3 129 035
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 708 590	2 053 633
Variation de stock (marchandises)			78 055	-30 053
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-20	-137
Autres achats et charges externes			478 936	322 368
Impôts, taxes et versements assimilés			27 154	4 254
Salaires et traitements			284 081	298 362
Charges sociales			90 436	97 705
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	41 713	47 577
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		17 270	17 147
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 401	10 853
Autres charges			5 989	589 146
Total des charges d'exploitation (II)			2 749 606	3 410 856
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-379 859	-281 821
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 178	2 864
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 178	2 864
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			10 552	8 054
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			10 552	8 054
RÉSULTAT FINANCIER			-9 374	-5 190
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-389 233	-287 011

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	117 196	204 615
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 387	0
Total des produits exceptionnels (VII)	121 583	204 615
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117 196	204 548
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 407	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	123 603	204 548
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 020	68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 079	-7 201
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 492 507	3 336 515
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 875 682	3 616 257
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-383 175	-279 743

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018

dont le total est 929 984 € et le résultat s'élève à -383 175 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

SUPER LECOURBE est une Société par actions simplifiée de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société SUPER LECOURBE bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

Comme exposé ci-avant, et malgré la situation nette inférieure à la moitié du capital social depuis le 31/12/2018, les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société SUPER LECOURBE ainsi que du soutien financier du Groupe Franprix Leader Price, dont bénéficie notre société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Fonds de commerce	Non amortissable	Non amortissable
Droit au bail	Non amortissable	Non amortissable
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test de dépréciation se réalise à chaque clôture **OU** dès lors qu'il y existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5

Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon la norme IAS 19R et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

La société SUPER LECOURBE est membre du groupe intégré constitué par la société Casino Guichard Perrachon dont le siège social est situé 1 Esplanade de France 42000 Saint Etienne depuis le 01/01/2010.

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 1 407 785 €

Faits marquants sur l'exercice

Recapitalisation

La société a procédé en date du 19/06/2018 à une augmentation du capital social par de 18 500 création d'actions nouvelles d'une valeur de 296 000 € suivie d'une réduction de capital d'un montant 296 000 € afin de ramener le capital à 40 000 €

Engagement hors bilan

Néant

CICE

Au titres de l'exercice clos le 31/12/2018 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 13946 €. Le taux du CICE est de 6% au 31/12/2018.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2018
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congrés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel"

Le CICE a notamment été affecté aux investissements effectuées dans le cadre de la rénovation des magasins exploités par la société pour la mise au nouveau concept commercial "MANDARINE" pour l'enseigne FRANPRIX

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	275 959	0	3 825
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	216 669	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 959	0	40 153
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	567 108	0	44 034
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	43 913	0	65 573
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	146 114
	Avances et acomptes	0	0	1 465
	TOTAL (III)	921 649	0	297 339
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	19 056	0	0
	TOTAL (IV)	19 056	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 216 664	0	301 164
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 913	0	277 871
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	216 669
	Installations générales, agencements et	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	27 836	106 276
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	3 646	45 777	561 718
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	82 996	26 490
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	146 114	0	0
	Avances et acomptes	0	0	1 465
	TOTAL (III)	149 760	156 609	912 619
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	19 056
	TOTAL (IV)	0	0	19 056
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	151 672	156 609	1 209 546

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 184	495	0	1 679		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	179 366	1 212	0	180 578		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		66 851	10 013	9 021	67 842		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	287 711	22 098	12 043	297 766		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 290	7 896	18 349	13 837		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		558 217	41 218	39 413	560 022		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		559 401	41 713	39 413	561 701		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	373	0	0	251	0	122
Inst gén.	0	591	0	0	0	0	591
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	5 443	0	0	4 136	0	1 308
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	6 407	0	0	4 387	0	2 020
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	6 407	0	0	4 387	0	2 020
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	6 407	4 387	2 020
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	6 407	4 387	2 020
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	17 147	17 270	17 147	17 270
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	17 147	17 270	17 147	17 270
TOTAL GENERAL (I + II + III)	28 000	41 078	32 387	36 691
Dont dotations et reprises d'exploitation		34 671	28 000	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 407	4 387	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			19 056	0	19 056	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			19 056	0	19 056	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			8 641	8 641	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		5 640	5 640	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			7 012	7 012	0	
Débiteurs divers			34 174	34 174	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			55 467	55 467	0	
Charges constatées d'avance			2 702	2 702	0	
TOTAL DES CREANCES			77 225	58 169	19 056	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			131 629	131 629	0	0
Personnel et comptes rattachés			29 931	29 931	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			44 517	44 517	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 516	13 516	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		7 103	7 103	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 113	1 113	0	0
Groupes et associés			880 836	880 836	0	0
Autres dettes			664	664	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			1 109 308	1 109 308	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RISTOURNES 2018	21 783
TOTAL	21 783

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	3 086
FACT. A REC. FR. GX	32 809
CONGES PAYES	23 803
CONGES PEC DUS	237
PROVISION RTT	2 298
PRIMES PERFORMANCE	1 643
CH. AU PERSONNEL	1 951
CH./CONGES	8 421
CH. / CONGES PEC	88
CHARGES SUR RTT	822
CHARGES PR.PERFORM.	657
TAXE GRANDE SURFACE	5 528
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 939
FORM.CONTINUE CONTR.	4 669
CICE	67
CVAE	428
MEF BILAN INT.STE AP	9 027
TOTAL	97 472

Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	10 853	17 401	10 853	17 401

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges frais de personnel	1 022
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
TOTAL	1 022

Passifs non comptabilisés

Néant

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	2 702	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	2 702	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 500	18 500	18 500	2 500	16
Parts sociales				0	
Total	2 500	18 500	18 500	2 500	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	40 000	296 000	296 000			40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	4 000					4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	124 172	140 429			-124 172	140 429
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0		-155 571		-155 571	0
Résultat de l'exercice	-279 743	-383 175	-279 743			-383 174
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0	2 020				2 020
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-111 571	55 275	-139 314	0	-279 743	-196 725

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 311 895	2 607 258	-11%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	25 538	1 539	1560%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 337 433	2 608 796	-10%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	2 337 433	2 608 796	-10%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO CORP. AUTRE / CESSION D'IMMO	117 196	117 196
AMOR. DEROGATOIRES	6 407	4 387
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	123 603	121 583

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	2	1
Agents de maîtrise	3	3
Employés et techniciens	9	9
TOTAL	14	13

L'effectif moyen du personnel est de :

14

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%

SUPER LECOURBE

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000,00 €

Siège social : 173, rue Lecourbe 75015 PARIS

341 802 148 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associée unique, décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 383 174,60 euros, de la façon suivante :

- imputation au compte « Réserves réglementées » à hauteur de 140 429,07 euros,
- le solde, soit – 242 745,53 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation présentera un solde débiteur 242 745,53 euros,

Rappel des dividendes distribués

L'Associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Décision adoptée par l'Associée unique

Copie certifiée conforme



SUPER LECOURBE

Société par actions simplifiée

173 Rue Lecourbe

75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SUPER LECOURBE

Société par actions simplifiée

173 Rue Lecourbe
75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société SUPER LECOURBE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUPER LECOURBE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 juin 2019

Le commissaire aux comptes


DELOITTE & ASSOCIES

Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement et Dépréciation	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 551	1 269	281	367
Fonds commercial	274 408	0	274 408	274 408
Autres immobilisations incorporelles	1 913	409	1 503	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	277 871	1 679	276 193	274 775
Terrains	0	0	0	0
Constructions	216 669	180 578	36 092	37 303
Installations techniques, matériel	106 276	67 842	38 433	27 108
Autres immobilisations corporelles	588 208	311 602	276 606	299 020
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	1 465	0	1 465	0
TOTAL immobilisations corporelles	912 619	560 022	352 596	363 432
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
TOTAL immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
Total Actif Immobilisé (II)	1 209 546	561 701	647 845	657 263
Matières premières, approvisionnements	156	0	156	137
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	202 683	17 270	185 413	263 591
TOTAL Stock	202 839	17 270	185 569	263 727
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	8 641	0	8 641	835
Autres créances	46 826	0	46 826	62 207
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	55 467	0	55 467	63 042
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	38 401	0	38 401	30 617
TOTAL Disponibilités	38 401	0	38 401	30 617
Charges constatées d'avance	2 702	0	2 702	1 454
Total Actif Circulant (III)	299 409	17 270	282 139	358 840
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 508 955	578 971	929 984	1 016 103

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	dont versé : 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	140 429	124 172
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		144 429	128 172
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-383 175	-279 743
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		2 020	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-196 725	-111 571
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		17 401	10 853
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		17 401	10 853
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	8 399
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	8 399
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		131 629	134 420
Dettes fiscales et sociales		95 067	93 583
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 113	8 570
Autres dettes		881 500	871 849
TOTAL Dettes d'exploitation		1 109 308	1 108 422
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 109 308	1 116 821
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		929 984	1 016 103

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 311 895	0	2 311 895	2 607 258
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	25 538	0	25 538	1 539
Chiffres d'affaires nets	2 337 433	0	2 337 433	2 608 796
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			29 022	519 892
Autres produits			3 291	347
Total des produits d'exploitation (I)			2 369 746	3 129 035
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 708 590	2 053 633
Variation de stock (marchandises)			78 055	-30 053
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-20	-137
Autres achats et charges externes			478 936	322 368
Impôts, taxes et versements assimilés			27 154	4 254
Salaires et traitements			284 081	298 362
Charges sociales			90 436	97 705
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	41 713	47 577
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		17 270	17 147
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 401	10 853
Autres charges			5 989	589 146
Total des charges d'exploitation (II)			2 749 606	3 410 856
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-379 859	-281 821
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 178	2 864
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 178	2 864
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			10 552	8 054
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			10 552	8 054
RÉSULTAT FINANCIER			-9 374	-5 190
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-389 233	-287 011

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	117 196	204 615
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 387	0
Total des produits exceptionnels (VII)	121 583	204 615
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117 196	204 548
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 407	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	123 603	204 548
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 020	68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 079	-7 201
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 492 507	3 336 515
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 875 682	3 616 257
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-383 175	-279 743

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018

dont le total est 929 984 € et le résultat s'élève à -383 175 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

SUPER LECOURBE est une Société par actions simplifiée de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société SUPER LECOURBE bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

Comme exposé ci-avant, et malgré la situation nette inférieure à la moitié du capital social depuis le 31/12/2018, les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société SUPER LECOURBE ainsi que du soutien financier du Groupe Franprix Leader Price, dont bénéficie notre société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Fonds de commerce	Non amortissable	Non amortissable
Droit au bail	Non amortissable	Non amortissable
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test de dépréciation se réalise à chaque clôture **OU** dès lors qu'il y existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5

Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon la norme IAS 19R et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

La société SUPER LECOURBE est membre du groupe intégré constitué par la société Casino Guichard Perrachon dont le siège social est situé 1 Esplanade de France 42000 Saint Etienne depuis le 01/01/2010.

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 1 407 785 €

Faits marquants sur l'exercice

Recapitalisation

La société a procédé en date du 19/06/2018 à une augmentation du capital social par de 18 500 création d'actions nouvelles d'une valeur de 296 000 € suivie d'une réduction de capital d'un montant 296 000 € afin de ramener le capital à 40 000 €

Engagement hors bilan

Néant

CICE

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 13946 €. Le taux du CICE est de 6% au 31/12/2018.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2018
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congrés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel"

Le CICE a notamment été affecté aux investissements effectuées dans le cadre de la rénovation des magasins exploités par la société pour la mise au nouveau concept commercial "MANDARINE" pour l'enseigne FRANPRIX

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	275 959	0	3 825
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	216 669	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 959	0	40 153
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	567 108	0	44 034
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	43 913	0	65 573
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	146 114
	Avances et acomptes	0	0	1 465
	TOTAL (III)	921 649	0	297 339
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	19 056	0	0
	TOTAL (IV)	19 056	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 216 664	0	301 164
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 913	0	277 871
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	216 669
	Installations générales, agencements et	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	27 836	106 276
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements.	3 646	45 777	561 718
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	82 996	26 490
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	146 114	0	0
	Avances et acomptes	0	0	1 465
	TOTAL (III)	149 760	156 609	912 619
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	19 056
	TOTAL (IV)	0	0	19 056
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	151 672	156 609	1 209 546

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 184	495	0	1 679
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	179 366	1 212	0	180 578
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		66 851	10 013	9 021	67 842
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	287 711	22 098	12 043	297 766
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 290	7 896	18 349	13 837
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		558 217	41 218	39 413	560 022
TOTAL GENERAL (I + II + III)		559 401	41 713	39 413	561 701

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	373	0	0	251	0	122
Inst gén.	0	591	0	0	0	0	591
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	5 443	0	0	4 136	0	1 308
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	6 407	0	0	4 387	0	2 020
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	6 407	0	0	4 387	0	2 020

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	6 407	4 387	2 020
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	6 407	4 387	2 020
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	17 147	17 270	17 147	17 270
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	17 147	17 270	17 147	17 270
TOTAL GENERAL (I + II + III)	28 000	41 078	32 387	36 691
Dont dotations et reprises d'exploitation		34 671	28 000	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 407	4 387	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			19 056	0	19 056	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			19 056	0	19 056	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			8 641	8 641	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		5 640	5 640	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			7 012	7 012	0	
Débiteurs divers			34 174	34 174	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			55 467	55 467	0	
Charges constatées d'avance			2 702	2 702	0	
TOTAL DES CREANCES			77 225	58 169	19 056	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			131 629	131 629	0	0
Personnel et comptes rattachés			29 931	29 931	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			44 517	44 517	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		13 516	13 516	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		7 103	7 103	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 113	1 113	0	0
Groupes et associés			880 836	880 836	0	0
Autres dettes			664	664	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			1 109 308	1 109 308	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RISTOURNES 2018	21 783
TOTAL	21 783

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	3 086
FACT. A REC. FR. GX	32 809
CONGES PAYES	23 803
CONGES PEC DUS	237
PROVISION RTT	2 298
PRIMES PERFORMANCE	1 643
CH. AU PERSONNEL	1 951
CH./CONGES	8 421
CH. / CONGES PEC	88
CHARGES SUR RTT	822
CHARGES PR.PERFORM.	657
TAXE GRANDE SURFACE	5 528
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 939
FORM.CONTINUE CONTR.	4 669
CICE	67
CVAE	428
MEF BILAN INT.STE AP	9 027
TOTAL	97 472

Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	10 853	17 401	10 853	17 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	10 853	17 401	10 853	17 401

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges frais de personnel	1 022
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
TOTAL	1 022

Passifs non comptabilisés

Néant

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	2 702	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	2 702	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 500	18 500	18 500	2 500	16
Parts sociales				0	
Total	2 500	18 500	18 500	2 500	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	40 000	296 000	296 000			40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	4 000					4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	124 172	140 429			-124 172	140 429
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0		-155 571		-155 571	0
Résultat de l'exercice	-279 743	-383 175	-279 743			-383 174
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0	2 020				2 020
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-111 571	55 275	-139 314	0	-279 743	-196 725

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 311 895	2 607 258	-11%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	25 538	1 539	1560%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 337 433	2 608 796	-10%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	2 337 433	2 608 796	-10%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO CORP. AUTRE / CESSION D'IMMO	117 196	117 196
AMOR. DEROGATOIRES	6 407	4 387
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	123 603	121 583

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	2	1
Agents de maîtrise	3	3
Employés et techniciens	9	9
TOTAL	14	13

L'effectif moyen du personnel est de :

14

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%